



Montréal, 18 avril 2011

Monsieur Sam Hamad
Ministre des transports du Québec
700, boul. René-Lévesque Est, 28^e étage
Québec (Québec)
G1R 5H1

Objet : Plan de mitigation pour le projet de réfection du complexe Turcot

Monsieur le Ministre,

Par la présente, le Comité de vigilance Turcot souhaite vous demander que le Ministère des Transports du Québec rende public le « Plan de mitigation » pour le projet de réfection du complexe Turcot. Les problèmes de circulation qui commencent déjà à s'y dessiner prouvent l'urgence de l'adoption d'un tel plan et de sa mise en place.

Le MTQ dispose depuis juin 2009 de l'étude d'opportunités réalisée par SNC-Lavalin et CIMA+ sur les mesures de mitigation pour autobus – implantation de mesures préférentielles dans le corridor de l'A-20. Le rapport proposait qu'avant le début de la réalisation des travaux dans les limites du complexe Turcot, et ce, jusqu'à ce que ceux-ci soient complétés, différentes solutions au niveau des transports collectifs soient mises en œuvre.

Nous savons par ailleurs que l'Agence métropolitaine de transport, la Société de transport de Montréal, le Réseau de transport de Longueuil et l'Association québécoise du transport intermunicipal et municipal ont travaillé sur un tel plan. Or, à moins d'un an avant le début des travaux, ce plan n'est toujours pas mis sur la table. Nous trouvons cela très inquiétant, car il est indispensable afin de répondre aux besoins en transport des travailleurs et étudiants qui doivent transiger par l'échangeur Turcot pour se rendre à leurs lieux de travail. Pour ce faire, ce plan doit être appliqué avant le début des travaux, et donc le plus rapidement possible, afin d'en assurer le bon fonctionnement et l'utilisation par les potentiels usagers.

Pour le Comité de vigilance Turcot, le plan de mitigation dans le cadre du projet de réfection du complexe Turcot est donc capital et urgent. La nécessité en service additionnel d'autobus est grande et nous espérons que le plan de mitigation que vous adopterez sera à la hauteur de ces besoins. D'ailleurs vous avez confirmé connaître l'importance de ce plan sur la mobilité des montréalais et sur l'acceptabilité sociale du projet.

Souhaitant recevoir de votre part une réponse d'ici le début du mois de mai, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Coralie Deny
Directrice générale
Au nom du Comité de vigilance Turcot

C.C.

Joël Gauthier, Président-directeur général, Agence métropolitaine de transport
Michel Labrecque, Président, Société de transport de Montréal
Caroline St-Hilaire, Présidente, Réseau de transport de Longueuil
Jean-Luc Labrecque, Président, Association québécoise du transport intermunicipal et municipal
Alain Dubé, Directeur du Bureau de projet du complexe Turcot, Ministère des Transports du Québec